



Université de
Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Télécopieur : (204) 235-4485
registraire@ustboniface.ca

DEMANDE DE DIPLÔME

Dates limites d'acceptation des demandes de diplôme

Universitaire

Collation de février 2018 : le 21 septembre
Collation de juin 2018 : le 17 janvier
Collation d'octobre 2017 : le 30 juillet

École technique et professionnelle

Collation de juin 2018 : le 1^{er} décembre

**Ce formulaire doit être rempli et remis au Registrariat avant la date indiquée.
Tous les formulaires reçus après la date limite seront traités pour la collation des grades suivante.**

Vous êtes :		Numéro étudiant USB						
Étudiant(e) universitaire <input type="checkbox"/>								
Étudiant(e) ETP <input type="checkbox"/>		Numéro étudiant UofM						
Grade, diplôme ou certificat pour lequel une demande est formulée :		Majeure désignée (universitaire) :			Concentration désignée (ETP) : (Adm. des affaires ETP seulement)			
Faculté (universitaire) :		Année du programme :						

Universitaire	Pour la collation des grades en : février <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> octobre <input type="checkbox"/> Année 20_____
ETP	Pour la collation des diplômes et des certificats de l'ETP en juin 20_____

M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Autre : _____	Nom de famille officiel uniquement (écrire en caractères d'imprimerie – <u>veuillez inclure tous les accents</u>) :
--	---

Prénoms officiels (les initiales ne sont pas admises – écrire en caractères d'imprimerie – veuillez inclure tous les accents) :

ADRESSE COURRIEL : L'adresse courriel utilisée pour l'envoi des renseignements concernant la collation des grades est @monusb.ca. Assurez-vous de vérifier vos courriels régulièrement environ deux mois avant la collation des grades. Veuillez prévenir le Registrariat de tout changement à vos coordonnées.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Étudiants(es) universitaires	<ul style="list-style-type: none"> Un premier courriel contenant les renseignements concernant la collation des grades est envoyé vers le 15 mars pour la collation de mai et vers le 15 août pour la collation d'octobre. Je sais que l'Université confère des grades, diplômes et certificats trois fois par an – en février, en mai et en octobre; que, dans le cas où je recevrais mon diplôme en octobre ou en février, je suis autorisé(e) à participer à la collation des grades de mai si j'ai bien informé le Registrariat de mon intention d'y assister. Dans le cas où je recevrais mon diplôme en mai ou en octobre, je dois informer le Registrariat de mon intention d'assister ou non à la cérémonie de collation des grades en complétant le formulaire approprié. Je sais que je risque ne pas être invité(e) à participer à la collation des grades de mai si je ne me suis pas exprimé(e) dans ce sens auprès du Registrariat avant le 1^{er} mai ou avant le 1^{er} octobre pour la collation des grades d'octobre.
Étudiants(es) ETP	<ul style="list-style-type: none"> Un premier courriel contenant les renseignements concernant la collation des grades est envoyé vers le 15 mars. Dans le cas où je recevrais mon diplôme en juin, je dois informer le Registrariat sur le formulaire approprié de mon intention d'assister ou non à la cérémonie. Je sais que je risque ne pas être invité(e) à participer à la collation des grades de juin si je ne me suis pas exprimé(e) dans ce sens auprès du Registrariat, et ce, avant le 1^{er} mai.

Je certifie par la présente que mon nom de famille, tel qu'indiqué sur ce présent formulaire, est bel et bien mon nom d'état civil et que tous les autres renseignements sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Date _____	Signature _____
------------	-----------------